



Désinfectants universels & antiviraux

FICHE TECHNIQUE **D-10** (fongicide contre les moisissures)

Désinfectant universel spécifiquement développé pour lutter efficacement contre les moisissures, germes pathogènes, levures, champignons, algues, virus et sporophytes avec un excellent pouvoir rémanent. Sa substance active est écologique et sans danger pour l'environnement.

Contamination : **FAIBLE à FORTE** (Empêche durablement une nouvelle contamination).

Précautions générales

- Ne pas toucher les moisissures avec les mains.
- Ne pas inhaler les spores de moisissures.
- Ne pas laisser les moisissures entrer en contact avec les yeux.
- Prendre une douche et changer les vêtements après les travaux d'assainissement.



Avant l'application (voir : Mesures de sécurité page 2)

Enlever la moisissure (visible) par lavage et brossage avec, par ex. *DAP PROFESSIONAL 10%*

En cas de contamination extrême, il peut être nécessaire d'enlever la première couche de papier ou tapisserie de la paroi. Utiliser une brosse métallique et mouiller la paroi avant d'enlever la tapisserie, afin d'éviter au maximum, la dispersion des spores. Laisser sécher.

Application

Traiter les surfaces avec D-SiNFECT D-10 (Fongicide) à température ambiante. L'application se fait facilement à l'aide d'une éponge, d'un large pinceau ou par pulvérisation. Selon l'étendue de la contamination, répéter l'application 2 à 3 fois. Laisser sécher entre deux applications (env. 60 minutes).

(Tant que la cause d'humidité n'est pas éliminée, répéter l'application 3 à 4 fois par semaine).

Domaines d'application

Moisissures dans les immeubles (chambres, salles de bains, cuisines, caves, etc.).

Consommation en application

- | | |
|--|-------------------------------|
| • Contamination haute (croissance dense) : | env. 1.0 litre/m ² |
| • Contamination moyenne : | env. 0.6 litre/m ² |
| • Contamination faible (par points) : | env. 0.4 litre/m ² |

Temps d'action

5 – 60 min.

Laisser sécher (env. 60 minutes).

Stockage

Stocker à un endroit frais, dans les flacons d'origine, en position verticale. Eloigner toutes les matières combustibles et tous les produits chimiques. Ne pas remettre les portions déjà prélevées dans le conteneur d'origine. Toutes les prescriptions locales et nationales doivent être observées.

Après le traitement

Avant de replacer les nouvelles tapisseries, les parois traitées doivent être complètement sèches. Le séchage complet d'une paroi, peut durer quelques semaines. Il est possible de réduire le temps de séchage, au moyen de ventilateurs spéciaux. Contrôler le taux d'humidité avant toute pose.

MESURES DE SECURITE

D-SiNFECT D - 10 (fongicide contre les moisissures)

Mesures de protection

Le désinfectant D-SiNFECT D-10 (Fongicide) ne produit aucune émanation toxique. Il peut cependant, causer de légères brûlures. Porter toujours des lunettes de protection et des gants en caoutchouc. Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

Contact avec les yeux ou la peau

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau et consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau, laver avec beaucoup d'eau. La peau peut se décolorer localement et des démangeaisons peuvent avoir lieu. La décoloration de la peau comme la démangeaison ne sont pas dangereuses et disparaissent après quelques minutes.

En cas de renversement

Diluer la quantité renversée avec beaucoup d'eau et éponger à l'aide de torchons. Après cette opération, laver les torchons à grande eau.

Matériaux

Les parois recouvertes à la peinture blanche (pigments à base d'oxyde de titanium), ainsi que les surfaces synthétiques (cadres de fenêtres synthétiques) et les surfaces laquées peuvent présenter un changement de couleur après le traitement. Il est recommandé de faire un essai préalable sur un endroit peu ou non visible avant d'appliquer D-SiNFECT D-10. Le fabricant et/ou le fournisseur n'accepte aucune responsabilité pour dommages suite à une application inadéquate ou inobservation des mesures de sécurité.



Xi - Irritant

Distribution :

Vistal SA CH – 1002 Lausanne
Tél. 00800 555 33 007 - www.vistal.ch